

# URBANISME

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET ANNEXE 25

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme au nom de M. et Mme VERMEIREN - VAN DIJCK demeurant Sint-Willebrordusstraat 51 à 2960 Brecht pour la régularisation de la transformation d'un bâtiment existant en 4 gîtes et de la pose d'un enduit blanc à peindre en gris anthracite sur un terrain situé Chevron, 25 à 4987 Stoumont, et cadastré 4<sup>e</sup> division, section B n<sup>o</sup> 1497G- 1497H.

Le projet prévoit la peinture de l'enduit blanc placé sans autorisation en gris anthracite non conforme à la teinte préconisée par le RGBSR et présente les caractéristiques suivantes :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation – Guide régional d'urbanisme

Le dossier peut être consulté **sur RDV**, à **l'accueil** de l'administration, le lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h, ou à un autre moment sur RDV (à prendre au moins 24h à l'avance) à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Ambève, 41 à 4987 Stoumont.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme (☎ : 080/29.26.56) tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9 h à 12 h. Par mail à [ann-sophie.moes@stoumont.be](mailto:ann-sophie.moes@stoumont.be).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12.08.2024 au 30.08.2024<sup>1</sup> au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Ambève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [ann-sophie.moes@stoumont.be](mailto:ann-sophie.moes@stoumont.be) –

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

H. Snackers

D. Gilkinet

---

<sup>1</sup>Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier